

Notice explicative de la demande d'allocation supplémentaire d'invalidité (cette notice n'est pas à renvoyer)

► Informations pratiques

Vous trouverez dans ce dossier ce dont vous avez besoin pour faire votre demande d'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)

- Une demande d'ASI à compléter
- Des précisions concernant les conditions d'attribution de votre allocation, les modalités de votre déclaration de ressources et du paiement de votre allocation
- Les justificatifs à joindre
- Comment nous contacter

Vous et/ou votre conjoint ou concubin ou partenaire PACS, avez droit à l'allocation supplémentaire d'invalidité aux conditions suivantes :

- avoir **moins de l'âge légal de départ à la retraite**
- justifier d'une invalidité générale réduisant au moins des deux tiers la capacité de travail ou de gain
ou
être bénéficiaire d'une pension d'invalidité de la CNRACL avec un taux d'invalidité au moins égal à 60%
- être titulaire d'une pension personnelle, de réversion ou d'orphelin majeur infirme
- résider en **France** ou dans un **département d'outre-mer**
- avoir des **ressources inférieures au plafond** réglementaire.

Votre déclaration de ressources

Vous devez nous faire connaître **toutes les ressources dont dispose votre foyer** mois par mois, **pour les 3 derniers mois précédant votre demande y compris vos revenus non soumis à l'impôt.**

Par exemple, si vous déposez votre demande en avril 2025, vous devez indiquer les ressources de votre ménage des mois de janvier, février, mars 2025.

En règle générale, vos ressources seront examinées pour les 3 mois que vous déclarez.

Toutefois, si cet examen aboutit au rejet de votre demande, nous apprécierons vos ressources sur une période de 12 mois.

Donc :

- si vous vivez seule: vous devez déclarer vos ressources en France et /ou à l'étranger
- si vous vivez en couple (mariage, concubinage ou PACS) : vous devez déclarer vos ressources et celles de votre conjoint, concubin ou partenaire PACS en France et/ou à l'étranger.

Notice explicative de la demande d'allocation supplémentaire d'invalidité (cette notice n'est pas à renvoyer)

Les informations ci-dessous vous sont données pour vous aider à compléter les pages 2, 3, 4, et 5 de votre demande. La numérotation renvoie aux différentes rubriques selon la nature de vos ressources.

Sont à déclarer les :

- ❶ Salaires et gains assimilés
- ❷ Revenus professionnels non salariaux
- ❸ Indemnités maladie, maternité, accident du travail maladie professionnelle
- ❹ Allocations de chômage et préretraite
- ❺ Pensions, retraites, rentes, tous régimes de base et complémentaires, personnelles et de réversion

Vous devez déclarer pour vous et/ou votre conjoint, concubin, partenaire PACS, les prestations dont vous êtes titulaire(s) ou avez fait la demande auprès :

- du régime général de la Sécurité sociale
- des régimes de retraite de non salariés (artisans, commerçants, industriels, professions libérales),
- du régime de retraite agricole (salariés et exploitants),
- des régimes spéciaux de retraite (fonction publique, agents des collectivités...),
- des régimes étrangers même si la prestation qui vous est due ne vous est pas versée,
- des organisations internationales,
- ainsi que les pensions d'invalidité, les rentes d'accident du travail, les pensions de veuves de guerre, etc...

- ❻ **Allocations diverses** : l'allocation spéciale ou d'aide sociale, l'allocation amiante, le revenu minimum d'insertion, l'allocation aux adultes handicapés, etc.
- ❼ **Autres revenus** tels que : prestations compensatoires suite à un divorce, rentes viagères issues d'un contrat d'assurance-vie ou d'une vente en viager, revenus de la mise en gérance d'un commerce ou d'un fonds artisanal, avantages en nature (si ces avantages en nature vous sont versés sous la forme d'une indemnité compensatrice, précisez son montant), etc.
- ❽ **Biens mobiliers** : dont vous et/ou votre conjoint, concubin, partenaire PACS, êtes propriétaires ou avez l'usufruit ou avait fait donation. Ce sont principalement des placements d'argent, d'actions ou d'avoirs tels que les SICAV, bons du Trésor, comptes rémunérés, titres, actions, obligations, indemnités de départ attribuées à certains artisans, commerçants et exploitant agricoles, le capital non réinvesti de la vente d'un bien, etc.
- ❾ **Biens immobiliers** : ce sont notamment les maisons, appartements, immeubles et terrains (y compris ceux mis en location) dont vous et/ou votre conjoint, concubin, partenaire PACS, êtes propriétaires ou avez l'usufruit ou avez fait donation.

Si les biens sont indivis, en copropriété, en nue-propriété ou en usufruit, indiquez la valeur totale du bien, votre part et/ou celle de votre conjoint, concubin, partenaire PACS.

Si vous et/ou votre conjoint, concubin, partenaire PACS êtes commerçants ou artisans ou exploitants agricoles en activité ou si le commerce/l'entreprise est en gérance, précisez la valeur du fonds et, le cas échéant, la valeur des murs.

Notice explicative de la demande d'allocation supplémentaire d'invalidité (cette notice n'est pas à renvoyer)

► Nous fixerons le point de départ de votre allocation

- À la même date que votre retraite si vous déposez votre demande en même temps que votre demande de retraite ou dans les 3 mois qui suivent le premier paiement de votre retraite,
- Au 1er jour du mois qui suit la date de réception de votre demande d'allocation dans les autres cas.

► Nous vous paierons votre allocation en même temps que votre retraite

Son montant sera fonction de vos ressources.

N'oubliez pas de nous signaler tout changement de votre situation financière, familiale ou de résidence.

► Sachez que l'allocation supplémentaire d'invalidité ne peut vous être servie que jusqu'à l'âge légal de départ à la retraite. C'est pourquoi nous vous inviterons à formuler une demande d'allocation de solidarité aux personnes âgées 3 mois avant votre âge légal de départ à la retraite.

► Joindre une copie des justificatifs de toutes les ressources perçues au cours des trois derniers mois précédant votre demande :

- le dernier avis d'impôt sur le revenu du foyer fiscal (célibataire, mariés, pacsés) ou les deux avis d'impôts des conjoints vivant en concubinage.
- la copie de (ou des) acte(s) de propriété hors résidence principale et/ou la copie de (ou des) acte(s) notariés de donation
- la copie des bulletins de salaire, des bulletins de pension (**hors CNRACL**), des attestations de rente et allocations diverses (exemple : CAF, mutuelles, etc)
- la photocopie des relevés mensuels de tous vos comptes (ou l'attestation synthèse de la/les banque(s) précisant les montants de vos capitaux mobiliers : compte courant, divers comptes, tous livrets, PEL, CEL, LEP, PERP, actions, obligations, SICAV, FCP, assurance vie, assurance obsèques, etc.

L'original ou une photocopie lisible :

- de 2 justificatifs d'organismes différents prouvant que vous résidez en France (métropole ou département d'outre-mer), tels que : quittances de loyer, factures d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone, attestation du Maire, etc. Sachez que nous serons amenés à contrôler régulièrement la réalité de votre résidence en France
- d'un certificat médical établi par votre médecin traitant habituel indiquant si vous êtes atteinte d'une invalidité générale réduisant votre capacité de travail ou de gain d'au moins des deux tiers
- de votre titre de séjour et/ou celui de votre conjoint, concubin, partenaire PACS si vous résidez en France et si vous êtes ou votre conjoint de nationalité étrangère sauf si vous êtes ressortissant de l'Union européenne (UE), de l'Espace Economique Européen (EEE) ou de la confédération suisse

► Pour obtenir des informations complémentaires

Vous pouvez consulter le site **www.cnracl.retraites.fr**

ou nous contacter par téléphone au **05 56 11 40 40** - serveur disponible 7/7 et 24h/24

Demande d'allocation supplémentaire d'invalidité

(Article L815-24 et suivants du code de la Sécurité sociale)

Important : merci de remplir ce formulaire en noir, en lettres majuscules et avec les accents

► **Vous-même**

Madame ☐ Monsieur ☐

Votre nom de naissance : _____

Votre nom d'usage : _____

Si vous portez un autre nom, indiquez-le : _____

Vos prénoms (soulignez votre prénom courant) : _____

Téléphone : | | | | | | | | | |

Date de naissance : | | | | | | | | | | Votre nationalité : _____

Commune de naissance : _____ Département : _____ Pays : _____
(indiquez l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

Votre adresse : _____

Code postal : | | | | | Commune : _____ Pays : _____

Si vous percevez des allocations de la CAF, votre numéro d'allocataire

Votre numéro de Sécurité Sociale : | | | | | | | | | | | | | | | | | |

► Votre situation de famille

☐ Célibataire

☐ Marié

Depuis le | | | | |

☐ Divorcé

☐ **Séparé de corps**

☐ **Séparée de fait avec résidence distincte**☐ **Séparée de fait même résidence**☐ **Veuve**

Depuis le | | | | |

☐ **Vous vivez en concubinage**

Depuis le | | | | |

☐ Vous avez conclu un PACS

Depuis le | | | | |

► **Votre conjoint, concubin ou partenaire PACS**

Son nom de naissance : _____ Son nom d'usage : _____

Ses prénoms (soulignez votre prénom courant) : _____

Sa date de naissance : | | | | | | | | Sa nationalité : _____

Commune de naissance : _____ Département : _____ Pays : _____
(indiquez l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille)

Son numéro de Sécurité Sociale : |

► Vos droits à la retraite et ceux de votre conjoint, concubin ou partenaire PACS

- **Avez-vous obtenu ou demandé la totalité des prestations vieillesse auxquelles vous pouvez prétendre auprès de l'ensemble des régimes de retraite de base et complémentaires en France et à l'étranger ?** oui ☐ non ☐

Si vous répondez non, indiquez-nous pour quelles raisons : _____

- **Votre conjoint ou partenaire PACS ou concubin a-t-il obtenu ou demandé la totalité des prestations vieillesse auxquelles il peut prétendre auprès de l'ensemble des régimes de retraite de base et complémentaire en France et à l'étranger ?** oui ☐ non ☐

Demande d'allocation supplémentaire d'invalidité

(Article L815-24 et suivants du code de la Sécurité sociale)

Avant de compléter votre déclaration, lisez attentivement les informations dans la notice

► Vos revenus en France et/ou à l'étranger des 3 derniers mois
(y compris ceux versés par une organisation internationale)

Inscrivez ci-dessous, le montant brut de vos ressources.

	Mois de	Mois de	Mois de
Précisez les 3 derniers mois concernés :			
1 Salaires et/ou gains assimilés	€	€	€
2 Revenus professionnels non salariaux retenus par l'administration fiscale	€	€	€
3 Indemnités maladie, maternité, accident du travail	€	€	€
4 Allocations chômage, préretraite	€	€	€
5 Pensions, retraites, rentes personnelles et de réversion dont vous êtes titulaire ou avez fait la demande. Indiquez les noms et adresses des organismes, vos références et la date d'attribution.			
	€	€	€
	€	€	€
	€	€	€
6 Retraites complémentaires personnelles et de réversion dont vous êtes titulaire ou avez fait la demande. Indiquez les noms et adresses des organismes, vos références et la date d'attribution.			
	€	€	€
	€	€	€
	€	€	€
7 Allocations dont vous êtes titulaire ou avez fait la demande. Indiquez la nature, les noms et adresses des organismes, vos références et la date d'attribution.			
	€	€	€
	€	€	€
8 Autres revenus, précisez :	€	€	€

Demande d'allocation supplémentaire d'invalidité

(Article L815-24 et suivants du code de la Sécurité sociale)

► Les revenus de votre conjoint, concubin ou partenaire PACS en France et/ou à l'étranger des 3 derniers mois

(y compris ceux versés par une organisation internationale)

Inscrivez ci-dessous, le montant brut de vos ressources.

	Mois de	Mois de	Mois de
Précisez les 3 derniers mois concernés :			
❶ Salaires et/ou gains assimilés	€	€	€
❷ Revenus professionnels non salariaux retenus par l'administration fiscale	€	€	€
❸ Indemnités maladie, maternité, accident du travail	€	€	€
❹ Allocations chômage, préretraite	€	€	€
❺ Pensions, retraites, rentes personnelles et de réversion dont votre conjoint, concubin ou partenaire PACS est titulaire ou a fait la demande. Indiquez les noms et adresses des organismes, vos références et la date d'attribution.			
	€	€	€
	€	€	€
	€	€	€
❻ Retraites complémentaires personnelles et de réversion dont votre conjoint, concubin ou partenaire PACS est titulaire ou a fait la demande. Indiquez les noms et adresses des organismes, vos références et la date d'attribution.			
	€	€	€
	€	€	€
	€	€	€
❼ Allocations dont votre conjoint, concubin ou partenaire PACS est titulaire ou a fait la demande. Indiquez la nature, les noms et adresses des organismes, vos références et la date d'attribution.			
	€	€	€
	€	€	€
❽ Autres revenus, précisez :			
	€	€	€

Demande d'allocation supplémentaire d'invalidité

(Article L815-24 et suivants du code de la Sécurité sociale)

► **Vos biens et, si vous vivez en couple, les biens de votre conjoint, concubin ou partenaire PACS en France et/ou à l'étranger**

Compléter obligatoirement le tableau ci-dessous et au besoin sur papier libre.

9 Biens mobiliers

Les comptes courants, comptes d'épargne, actions, obligations, titres, CODEVI, LEP, PEP, PEL, assurance-vie et autre biens mobiliers...

	Nature	Solde en euros ou devises (le plus récent possible)
Personnels		
De votre conjoint, concubin ou partenaire PACS		
Communs au ménage		

10 Biens immobiliers

► Les terrains, appartement, maisons, commerces, autres biens immobiliers, terrains agricoles...

	Nature (Précisez s'il y a lieu indivis, nue-propriété ou usufruit)	Adresse de chaque bien déclaré	Valeur actuelle en euros (Si indivision, portez la valeur de la part)
Personnels			
De votre conjoint, concubin ou partenaire PACS			
Communs au ménage			

■ Habitez-vous la maison dont vous êtes propriétaire ? oui ☐ non ☐

■ En louez-vous une partie ? oui ☐ non ☐ Si oui, valeur actuelle de la partie louée :€

Demande d'allocation supplémentaire d'invalidité (Article L815-24 et suivants du code de la Sécurité sociale)

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la Caisse des Dépôts et consignations en qualité de responsable de traitement (ci-après désignée Caisse des Dépôts). Les données collectées ont pour finalité Gérer les retraites. La base légale de ce traitement est l'exécution d'une mission d'intérêt public à laquelle la Caisse des Dépôts est soumise. Vos données sont conservées selon les modalités suivantes :

- Le contrat d'un ayant-cause est à conserver 10 ans après le décès de l'auteur et jusqu'à 105 ans après sa naissance.
- Le contrat d'un auteur est à conserver 10 ans après son décès, jusqu'à 105 ans après sa naissance et tant qu'un contrat d'un ayant-cause est encore conservé
- Les données propres de l'auteur sont à conserver tant qu'il reste un contrat conservé rattaché à ce dernier.

Vos données ne seront transmises qu'aux personnes habilitées de ou par la Caisse des Dépôts ou à des tiers légalement autorisés. Le traitement de vos données personnelles ne donne lieu à aucun transfert hors de l'Union Européenne. Les informations recueillies qui seraient signalées avec un astérisque sont obligatoires pour permettre le traitement de votre dossier. Conformément à la réglementation Informatique et libertés vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et le droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de vos données ainsi que du droit de faire parvenir à la Caisse des Dépôts des directives spéciales relatives au sort de vos données après votre décès. Pour exercer vos droits Informatique et libertés, vous pouvez vous adresser à mesdonneespersonnelles@caissedesdepots.fr ou par écrit à l'adresse suivante : Caisse des Dépôts - Données personnelles - Établissement de Bordeaux - 6 place des Citernes – 33059 Bordeaux cedex. Certaines demandes de droits (accès, rectification, limitation) nécessitent la fourniture d'une pièce d'identité valide. Nous vous invitons à consulter notre Politique de protection des données à caractère personnel à l'adresse suivante : <https://www.caissedesdepots.fr/donnees-personnelles-et-cookies/noticeinformation-gestion-des-retraites>. Si vous avez des questions concernant l'utilisation de vos Données à Caractère Personnel par la Caisse des Dépôts, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données (DPO) en remplissant le formulaire de contact à l'adresse <http://www.caissedesdepots.fr/protection-des-donneespersonnelles>. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente (CNIL). »

